

# Municipalité régionale de comté de Témiscamingue

21, Notre-Dame-de-Lourdes, Bureau 209  
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8  
819 629-2829 / 1 855 622-6728  
mrct@mrctemiscamingue.qc.ca



## PROVINCE DE QUÉBEC...TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

### AVIS PUBLIC

#### PROJET DE RÈGLEMENT N° 254-04-2026 RÈGLEMENT ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU PRÉFET DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* :

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par le soussigné, Sami Bdiri, greffier-trésorier adjoint de la MRC de Témiscamingue à l'effet :

**QUE** le conseil de la MRC a présenté et déposé, le 18 mars 2026, le projet de règlement N° 254-04-2026 intitulé *Règlement édictant le Code d'éthique et de déontologie du préfet de la MRC de Témiscamingue* ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la MRC en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite du préfet de celle-ci ;

**QUE** l'adoption du règlement N° 254-04-2026 « *Règlement édictant le code d'éthique et de déontologie du préfet de la MRC de Témiscamingue* » sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 15 avril 2026 à 19 h 30, au bureau de la MRC situé au 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209 à Ville-Marie;

**QUE** ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC, situé au 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209 à Ville-Marie, durant les heures d'ouverture.

**Donné à Ville-Marie, au bureau de la MRC de Témiscamingue, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de mars 2026.**

**Me Sami Bdiri  
Greffier-trésorier adjoint  
MRC de Témiscamingue**